

## A. L'association CPTS Mulhouse Agglomération



## I. Les membres

La CPTS Mulhouse Agglomération compte **486 membres** au 13 décembre 2024, soit 63 membres de plus que l'année dernière.

Le montant de la cotisation des membres actifs a été fixé à 10 euros par le Conseil d'Administration pour l'année 2024. Le montant de la cotisation est identique pour tous les membres actifs (collège 1 à 3), quel que soit leur statut. Les membres partenaires, invités et sympathisants (collège 4 à 11) sont dispensés de cotisation.

Le statut de sympathisant permet aux professionnels de santé non libéraux (retraités, salariés, ...) ou exerçant en dehors de l'agglomération mulhousienne d'adhérer et de montrer ainsi leur intérêt pour les activités de la CPTS Mulhouse Agglomération. Bien que non soumis à cotisation, les membres sympathisants peuvent effectuer un don d'un montant libre (possibilité d'inscription gratuite).

*Plusieurs appels à adhérer à la CPTS Mulhouse Agglomération ont été réalisés en 2024 et lors de chaque lettre mensuelle.*

Au 13 décembre 2024, les 486 membres adhérents à la CPTS Mulhouse Agglomération sont répartis de la façon suivante :

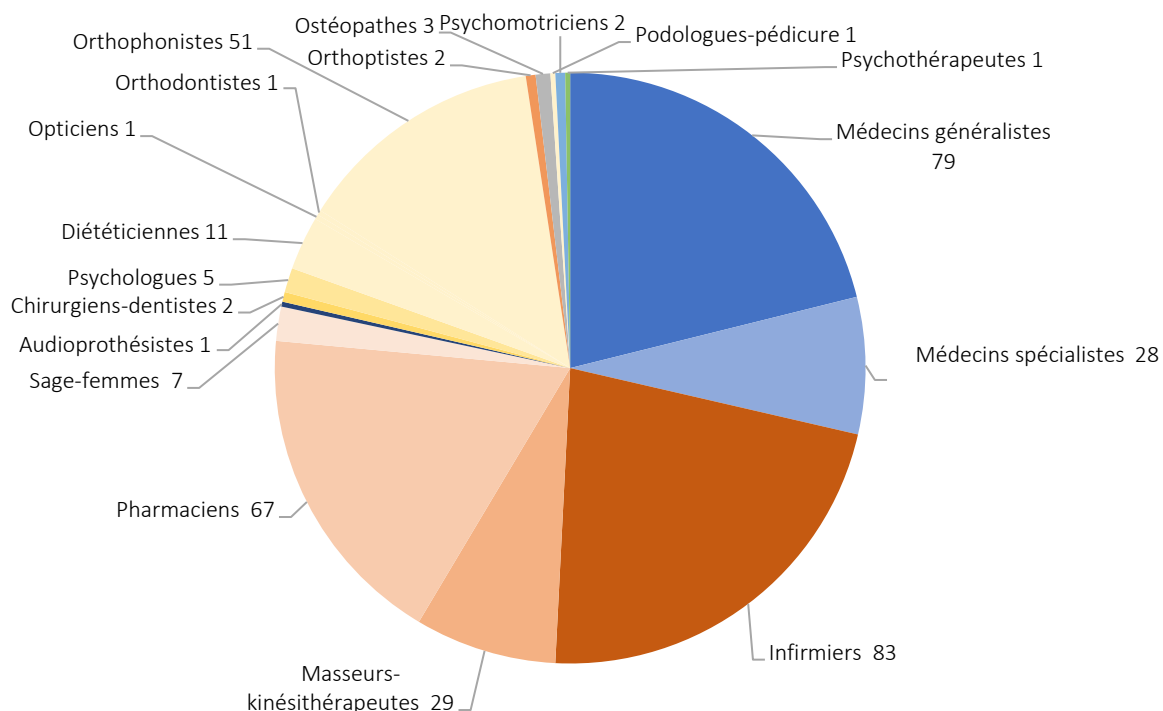
<b>MEMBRES ACTIFS, PARTENAIRES, INVITÉS ET SYMPATHISANTS RÉPARTIS PAR COLLÈGE</b>	<b>NOMBRE</b>
<b>Collège 01 – MEMBRE ACTIF</b> - Médecins généralistes ou spécialistes libéraux	107
<b>Collège 02 – MEMBRE ACTIF</b> - Infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens, et sage-femmes libéraux	186
<b>Collège 03 – MEMBRE ACTIF</b> - Autres professionnels de santé regroupés au sein d'URPS et les professionnels réglementés exerçant en libéral dans le domaine de la santé <sup>1</sup>	81
<b>Collège 04 - MEMBRE PARTENAIRE</b> - Etablissements sanitaires de Médecine-Chirurgie-Obstétrique publics et privés	5
<b>Collège 05 - MEMBRE PARTENAIRE</b> - Autres structures sanitaires publiques et privées, structures d'hospitalisation à domicile, services de soins infirmiers à domicile, équipes de soins primaires et associations de permanence de soins	11
<b>Collège 06 - MEMBRE PARTENAIRE</b> - Structures sociales et médico-sociales, réseaux et dispositifs de coordination	24
<b>Collège 07 - MEMBRE INVITÉ</b> - Représentants d'usagers	5
<b>Collège 08 - MEMBRE INVITÉ</b> - Collectivités territoriales et groupements de collectivités territoriales	3
<b>Collège 09 - MEMBRE INVITÉ</b> - Organisations professionnelles <sup>2</sup>	5
<b>Collège 10 - MEMBRE INVITÉ</b> - Agence régionale de Santé Grand Est, organismes d'Assurance Maladie, organismes de la mutualité	3
<b>Collège 11 - MEMBRE INVITÉ</b> – Sympathisant ayant renouvelé sa cotisation en 2024	56
<b>TOTAL</b>	<b>486</b>

<sup>1</sup> *Biologistes, chirurgiens-dentistes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, psychologues, ostéopathes, diététiciens, psychomotriciens, ergothérapeutes, audioprothésistes, opticiens-lunetiers, prothésistes et orthésistes, et autres, installés sur le territoire de l'agglomération de Mulhouse*

<sup>2</sup> *Ordres professionnels et les Unions régionales des professionnels de santé*

DÉTAIL DES COLLÈGES 1, 2 et 3 (342 membres actifs au total)	Nombre PS libéraux adhérents à la CPTS MA au 13/12/24	Nombre PS libéraux adhérents à la CPTS MA au 14/12/23	Nombre PS libéraux adhérents à la CPTS MA au 23/12/22	Nombre PS libéraux adhérents à la CPTS MA au 31/12/21	Nombre PS libéraux adhérents à la CPTS MA au 14/12/20	Nombre PS libéraux exerçant sur le territoire de la CPTS MA au 31/12/23
<b>Collège 01 – MEMBRES ACTIFS</b>	<b>107</b>	<b>94</b>	<b>112</b>	<b>70</b>	<b>38</b>	<b>530</b>
Médecins généralistes	79	70	86	48	29	219
Médecins spécialistes	28	24	26	22	9	311
<b>Collège 02 – MEMBRES ACTIFS</b>	<b>186</b>	<b>168</b>	<b>135</b>	<b>91</b>	<b>52</b>	<b>648</b>
Infirmiers	83	78	62	56	27	306
Masseurs-kinésithérapeutes	29	20	11	5	6	244
Pharmaciens	67	65	58	28	19	75
Sage-femmes	7	5	4	2	0	23
<b>Collège 03 – MEMBRES ACTIFS</b>	<b>81</b>	<b>80</b>	<b>63</b>	<b>23</b>	<b>7</b>	<b>NC</b>
Audioprothésistes	1	0	0	0	0	21
Chirurgiens-dentistes	2	4	4	4	0	136
Psychologues	5	9	9	6	2	NC
Diététiciennes	11	7	5	3	2	NC
Opticiens	1	0	0	1	1	61
Orthodontistes	1	1	1	1	1	8
Orthophonistes	51	48	41	6	1	55
Orthoptistes	2	0	0	0	0	14
Ostéopathes	3	3	2	0	0	NC
Podologues-pédicure	1	1	1	2	0	38
Psychomotriciens	2	1	0	0	0	NC
Psychothérapeutes	1	1	0	0	0	NC

NC : non connu



DÉTAIL DES COLLÈGES 1, 2 et 3	Taux d'adhésion au 13/12/24	Taux d'adhésion au 14/12/23	Taux d'adhésion au 23/12/22	Taux d'adhésion au 31/12/21	Taux d'adhésion au 14/12/20
Médecins généralistes	36%	32%	39%	21%	13%
Médecins spécialistes	9%	7%	7%	6%	3%
Infirmiers	27%	25%	20%	18%	9%
Masseurs-kinésithérapeutes	12%	8%	4%	2%	2%
Pharmaciens	89%	87%	77%	37%	25%
Sage-femmes	30%	24%	18%	9%	0%
Audioprothésistes	5%	0%	0%	0%	0%
Chirurgiens-dentistes	1%	3%	3%	3%	0%
Psychologues	NC	NC	9%	6%	2%
Diététiciennes	NC	NC	5 adhérents	NC	NC
Opticiens	2%	NC	0%	NC	NC
Orthodontistes	13%	NC	1 adhérent	NC	NC
Orthophonistes	93%	87%	75%	6	1
Orthoptistes	14%	0%	NC	NC	NC
Ostéopathes	NC	NC	2 adhérents	NC	NC
Podologues-pédicure	3%	3%	2%	5%	0%
Psychomotriciens	NC	NC	0%	0%	0%
Psychothérapeutes	NC	NC	0%	0%	0%
Nb total	374	342	310	184	97
Taux total*	<b>26%</b>	<b>24%</b>	<b>19%</b>	<b>11%</b>	<b>6%</b>

\*pour professions avec nombre de professionnels exerçant dans M2A connu

Origine géographique des membres libéraux de la CPTS Mulhouse Agglomération

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES MEMBRES LIBÉRAUX DE LA CPTS MULHOUSE AGGLOMÉRATION ( <i>collège 1, 2 et 3</i> )	NOMBRE DE MEMBRES LIBÉRAUX DE LA CPTS MULHOUSE AGGLOMÉRATION
BALDERSHEIM	7
BANTZENHEIM	2
BATTENHEIM	3
BOLLWILLER	2
BRUEBACH	1
BRUNSTATT-DIDENHEIM	18
ESCHENTZWILLER	3
HABSHEIM	6
HEIMSBRUNN	1
ILLZACH	13
KINGERSHEIM	18
LUTTERBACH	4
MORSCHWILLER-LE-BAS	4
MULHOUSE	169
OTTMARSHEIM	4
PFASTATT	9
PULVERSHEIM	2
REININGUE	1
RICHWILLER	1
RIEDISHEIM	31
RIXHEIM	17
RUELISHEIM	5
SAUSHEIM	1
STAFFELFELDEN	1
UNGERSHEIM	1
WITTELSHEIM	11
WITTENHEIM	15
ZILLISHEIM	1
Autres communes hors M2A mais patients présents dans la M2A (DANNEMARIE : 1, ENSISHEIM : 5, GUEBWILLER : 3, HOCHSTATT : 1, ILLFURTH : 2, LANDSER : 1, LAUTENBACH : 1, MERXHEIM : 1, ROUFFACH : 3, SIERENTZ : 2, SOULTZ : 2, SPECHBACH : 1)	23
<b>TOTAL</b>	<b>374</b>

## II. L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale comprend tous les membres de l'Association.

**Une** réunion de l'Assemblée Générale de la CPTS Mulhouse Agglomération a eu lieu en 2024 :

**L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai** de 20h50 à 22h40 en présentiel dans la salle de réunion du Centre Sportif Régional Alsace ou en visioconférence.

*Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :*

1. *Approbation du compte-rendu de l'AGO du 19 octobre 2023*
2. *Approbation d'une correction du compte-rendu de l'AG du 8 juin 2023 suite à la présence d'une coquille concernant le budget 2022 dans le texte*
3. *Approbation du principe de la rémunération des dirigeants appliqué aux postes de Président et de Trésorier, selon le principe de tolérance fiscale des trois-quarts du SMIC, tel que validé par les Conseils d'Administration du 28/11/2023 et du 25/03/2024*
4. *Rapport moral du Président*
5. *Approbation des comptes de l'exercice 2023*
  - a. *Présentation des comptes par le cabinet comptable*
  - b. *Rapport financier du Trésorier*
  - c. *Rapport du Commissaire aux comptes*
  - d. *Vote d'approbation des comptes/quitus au Trésorier*
  - e. *Affectation du résultat*
6. *Présentation et approbation du budget prévisionnel 2024*

Le compte-rendu de cette réunion sera disponible pour les membres sur le site internet de la CPTS Mulhouse Agglomération dès qu'il aura été validé lors de la prochaine assemblée générale.

### III. Le Conseil d'Administration

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 21 membres, répartis de la façon suivante, entre les collèges des membres actifs et des membres partenaires :

**Pour les membres actifs :**

- collège n°1 : 6 administrateurs,
- collège n°2 : 5 administrateurs,
- collège n°3 : 3 administrateurs.

**Pour les membres partenaires :**

- collège n°4 : 3 administrateurs,
- collège n°5 : 2 administrateurs,
- collège n°6 : 2 administrateurs.

Les administrateurs sont élus à la majorité relative par les membres de leur collège – présents ou représentés – au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil d'Administration a la possibilité de coopter un administrateur, membre issu de chacun des collèges 7, 8, 9, 10 et 11.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire (Élective) du 19 octobre 2023, les administrateurs suivants ont été élus pour trois ans :

NOM PRÉNOM	FONCTION	COLLÈGE
COSTACHE Ionut	Ophthalmologue	1
DALLEM Pierre	Médecin généraliste	1
HAUPTMANN Pierre	Médecin radiologue	1
IDER Bakir	Médecin généraliste	1
RESSEL Thierry	Médecin psychiatre	1
TRYNISZEWSKI Frédéric	Médecin généraliste	1
BLOCH Cécile	Sage-femme	2
BRAYE Ludovic	Masseur-kinésithérapeute	2
FRARE Hervé	Infirmier	2
LEGO Bertrand	Pharmacien	2
SIZAROLS Julie	Pharmacien	2
LASON Ghislaine	Orthophoniste	3
METZGER Elodie	Psychologue	3
WINTERHOLER Sophie	Diététicienne	3
KRENCKER Corinne	Directrice	4
MACIAS Sébastien	Directeur Diaconat	4
STARK Gérard	Directeur général CH de Rouffach et CH de Pfastatt	4
DUREAU Gaëtan	Directeur HAD Sud Alsace	5
HERMANN Mathieu	Médecin associé SOS Médecins	5
SCHMIDT Jean-Marie	Représentant EHPAD « Le Village » MF ALSACE	6
SENGLER Jean	Président Handicap Services Alister	6

Depuis cette séance du 19 octobre 2023, le Conseil d'Administration avait 1 membre coopté :

METZGER Henri	Médecin, conseiller municipal délégué à la santé Ville de Mulhouse	Coopté 8
---------------	--	-------------

Lors de la séance du Conseil d'Administration du 28 novembre 2023, un membre du collège 7 avait également été coopté : Monsieur MULLER François, délégué départemental UNAFAM 68, représentant des usagers.

**Par manque de disponibilité Monsieur MULLER nous a indiqué vouloir céder sa place ; c'est pourquoi le Conseil d'Administration a coopté un nouveau membre au titre du collège 7 lors de la séance du 02 décembre 2024 :**

KILKA Jean-Marc	Ligue contre le cancer, représentant des usagers	Coopté 7
-----------------	--	-------------

**Quatre** réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu en 2024.

**Le Conseil d'Administration du 05 février** de 20h05 à 22h15 en présentiel dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus ou en visioconférence.

*Ordre du jour du Conseil d'Administration :*

1. Avis sur les demandes d'intégration en tant que membre partenaire
2. Résultats de l'évaluation des objectifs ACI 2023
3. Modification de la liste des commissions
4. Validation des actions 2024 de la CPTS MA
5. Point sur le projet Unité Mobile - choix du mammographe
6. Points divers

**Le Conseil d'Administration du 25 mars** de 20h00 à 22h10 en présentiel dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus ou en visioconférence.

*Ordre du jour du Conseil d'Administration :*

1. Arrêté des comptes annuels 2023
2. ACI 2024 définitif
3. Points sur les commissions et les responsables de groupe de travail
4. M ta Santé : inauguration et conventions
5. Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires en Santé 2024
6. Points divers :
  - a. Rémunération des dirigeants
  - b. Convention avec Aural dans le cadre des MRC
  - c. Membres invités
  - d. Accès aux zones de « mobilité douce » pour les professionnels de santé
  - e. ICPA, comment sont-elles définies

**Le Conseil d'Administration du 13 mai** de 20h00 à 21h45 en présentiel dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus ou en visioconférence.

*Ordre du jour du Conseil d'Administration :*

1. Préparation de l'AGO du 30 mai 2024 de 19h00 à 22h00
  - a. Approbation de l'ordre du jour de l'AGO
  - b. Modalités de vote de l'AGO
  - c. Avis de demande de membres partenaires en attente
2. Points divers
  - a. Ressources humaines
  - b. Locaux
  - c. Bénévolat
  - d. Autres points divers



**Le Conseil d'Administration du 02 décembre** de 20h00 à 22h20 en présentiel dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus ou en visioconférence.

*Ordre du jour du Conseil d'Administration :*

1. *Validation des demandes d'adhésion des membres partenaires*
2. *Points sur les actions 2024*
3. *Perspectives 2025 / avancement mise en œuvre du projet de santé*
4. *Ressources Humaines de la CPTS MA*
5. *Points divers*

Les comptes-rendus de ces réunions sont disponibles pour les membres sur le site internet de la CPTS Mulhouse Agglomération.

## IV. Le Bureau

Conformément aux statuts de l'association, le bureau est constitué de 7 membres répartis de la façon suivante :

- Un président, devant obligatoirement être élu parmi les membres actifs,
- Deux vice-présidents, dont un obligatoirement élu parmi les membres actifs et un obligatoirement élu parmi les membres partenaires,
- Un secrétaire et un secrétaire adjoint, dont au moins l'un des deux, élu parmi les membres actifs,
- Un trésorier et un trésorier adjoint, dont au moins l'un des deux, élu parmi les membres actifs.

Il ne peut y avoir au maximum que deux élus au Bureau issus d'un même collège des membres actifs ; et au maximum une personne élue au Bureau pour chaque collège des membres partenaires.

Lors de la séance électorale du 19 octobre 2023, le nouveau Conseil d'Administration avait élu les membres du Bureau, ainsi composé :

NOM PRÉNOM	FONCTION DANS L'ASSOCIATION	FONCTION	COLLÈGE
TRYNISZEWSKI Frédéric	Président	Médecin généraliste libéral	1
KRENCKER Corinne	Vice-présidente	Directrice GHRMSA	4
LEGO Bertrand	Vice-président	Pharmacien libéral	2
RESSEL Thierry	Trésorier	Psychiatre libéral	1
SCHMIDT Jean-Marie	Trésorier adjoint	Président Mutualité Française Alsace	6
FRARE Hervé <i>(remplacé par BLOCH Cécile depuis le 02/12/2024)</i>	Secrétaire	Infirmier libéral <i>(Sage-femme libérale)</i>	2
DUREAU Gaëtan	Secrétaire adjoint	Directeur HAD Sud Alsace	5

Monsieur FRARE Hervé, a présenté sa démission du poste de secrétaire, le 01 décembre 2024, pour des raisons personnelles. Lors de la séance du 02 décembre 2024, le Conseil d'Administration a accepté cette démission et a procédé à l'élection d'un nouveau secrétaire : Madame BLOCH Cécile, sage-femme libérale (collège 2) a été élue à l'unanimité.

Trois réunions de Bureau ont eu lieu en 2024 :

**Le Bureau du 18 janvier** de 20h00 à 21h15 en visioconférence.

*Ordre du jour du Bureau :*

1. *Dialogue de gestion du 15 janvier 2024*
2. *Proposition d'objectifs 2024*
3. *Mandat du Bureau pour la négociation du 22 janvier 2024*
4. *Divers*

**Le Bureau du 08 juillet** de 20h00 à 21h15 en visioconférence.

*Ordre du jour du Bureau :*

1. *Bilan de la première tournée de l'unité mobile M ta Santé*
2. *Bilan du Colloque CPTS MA du 04 juillet 2024*
3. *Point d'avancement des actions de l'ACI 2024*
4. *Projet « Consultation d'accès aux soins »*
5. *Mouvement du personnel de la CPTS MA*
6. *Points divers*

**Le Bureau du 14 octobre** de 20h00 à 21h00 en visioconférence.

*Ordre du jour du Bureau :*

1. *Point d'avancement des actions de l'ACI*
2. *Escape Game du 21 novembre 2024*
3. *Ouverture du centre de santé CASAM à Bourzwiller*
4. *Financement du fonctionnement M ta Santé dans le cadre du CLS*
5. *Prochaine date de réunion du Bureau de la CPTS MA en janvier 2025 (négociations ACI)*
6. *Points divers*

Les comptes-rendus de ces réunions sont disponibles pour les membres sur le site internet de la CPTS Mulhouse Agglomération.

## V. Siège social, locaux, équipe salariée

Le siège de la CPTS Mulhouse Agglomération se situe au 15 rue des Frères Lumière 68200 MULHOUSE, au sein du "Business Campus" géré par la CCI. Ces locaux sont aisément accessibles, disposent de vastes parkings et de lieux partagés dont une grande salle de réunion se trouvant au rez-de-chaussée d'une capacité maximum de 49 personnes.

La CPTS Mulhouse Agglomération dispose de trois locaux loués : deux bureaux communicants d'une surface totale de 75 m<sup>2</sup> (50 m<sup>2</sup> comprenant quatre postes de travail + 25 m<sup>2</sup> comprenant quatre postes de travail) ainsi qu'une salle de réunion privative de 35 m<sup>2</sup> (d'une capacité maximum de 14 personnes).

La CPTS Mulhouse Agglomération emploie à l'heure actuelle six salariées :

- Docteur Rachel CHAMPENIER, salariée de la CPTS Mulhouse Agglomération depuis le 18 janvier 2021, directrice à temps partiel (50%) depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023. Docteur CHAMPENIER est mise à disposition de l'association SAS 68 Libéral où elle exerce les fonctions de directrice administrative pour l'autre temps partiel (50%).
- Madame Eva ZATTI, assistante administrative, à temps plein en CDI depuis le 22 mars 2021.
- Madame Lisa LE METAYER, à temps plein en CDI depuis le 28 mars 2022, primitivement sur un poste de chargée de développement services, puis occupant le poste de coordinatrice depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023.
- Madame Florine KREMPER, chargée de communication, à temps plein en CDI depuis le 16 octobre 2023.
- Madame Irène BRONNENKANT, employée en CDI sur un poste de chargée de mission prévention depuis le 1<sup>er</sup> février 2024 pour un ETP de 20 %. (NB : Madame BRONNENKANT est par ailleurs salariée par le Collectif CPTS 68 sur un poste de chargée de mission ICOPE pour un ETP de 80 % dont les 2/3 sont dédiés à la CPTS Mulhouse Agglomération).
- Madame Sabrina JOUSSEAUME, assistante d'accueil et administrative pour M ta Santé, à temps plein en CDD du 14 mai au 26 juin 2024 puis à temps plein en CDI depuis le 02 septembre 2024.



Florine

Sabrina

Irène

Lisa

Rachel

Eva

- Par ailleurs, Madame Marie SIMET, chargée de mission prévention, à temps partiel en CDD depuis le 12 juin 2023, puis à temps plein dans un second temps, a quitté ses fonctions le 23 août 2024. Nous la remercions encore pour la mise en place du projet d'unité mobile de prévention « M ta Santé ».



Marie

De plus, la CPTS Mulhouse Agglomération a accueilli en 2024 :

- Madame Elena SIMET, stagiaire en BTS communication du 06 février au 23 février 2024. Sa principale mission était la conception et la mise en œuvre du site web M ta Santé.
- Madame Wing Sze LAW, stagiaire en MASTER 1 santé publique parcours public Health du 08 avril au 26 juillet 2024. Ses principales missions étaient l'évaluation qualitative de la tournée M ta Santé et l'organisation du dépistage organisée du cancer du sein dans M ta Santé.
- Madame Nancy AVOMO, stagiaire en MASTER 1 management de la santé du 08 avril au 16 août 2024. Ses principales missions étaient la mise à jour du plan de gestion de crise de la CPTS MA, l'organisation d'une réunion de la cellule de crise de la CPTS MA et la réalisation d'un premier exercice pour cette cellule de crise.
- Monsieur Bruno STIER, stagiaire en MASTER 1 parcours informatique et mobilité du 29 avril au 26 juillet 2024. Ses principales missions étaient la création des questionnaires de prévention numériques dans le cadre du projet M ta Santé et la mise à jour de la cartographie des professionnels de santé de la CPTS MA.